

Paris, le 28 mars 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Compte de Résultat 2012

La Banque de France poursuit le renforcement de sa structure financière

Résultat ordinaire avant impôt : 8 104 millions d'euros (+ 2 454 M€) Résultat net: 3 146 millions d'euros (+1 576 M€)

Le Conseil général de la Banque de France s'est réuni ce matin pour arrêter les comptes de l'exercice 2012 certifiés sans réserve, comme les années précédentes, par les commissaires aux comptes.

Au terme d'un exercice marqué par la crise financière, en particulier dans la zone euro, le résultat ordinaire avant impôt a atteint 8 104 millions d'euros, en hausse de 43% par rapport à 2011. Les mesures non conventionnelles de politique monétaire adoptées par l'Eurosystème en réponse à la crise économique et financière en zone euro expliquent largement la hausse du résultat d'exploitation.

Deux facteurs ont contribué plus particulièrement au niveau élevé des produits nets d'intérêts, qui ont atteint 8,4 milliards d'euros en 2012, en hausse de 35% par rapport à 2011:

- 1- L'augmentation significative au second semestre 2011 des encours de titres souverains détenus dans le cadre du programme pour le Marché de Titres (*Securities Market Programme*) a eu un effet en année pleine sur les produits de 2012. Ces titres ont un rendement élevé compte-tenu des risques qui leur sont attachés. Le programme d'acquisition SMP s'est achevé en septembre 2012. Il a été remplacé par un nouveau programme dénommé *Outright Monetary Transactions*, qui n'a pas été activé en 2012.
- 2- Les deux opérations de refinancement à 3 ans, comportant des options de remboursement anticipé au bout d'un an, réglées en décembre 2011 et en mars 2012, ont accru l'encours du refinancement bancaire de l'Eurosystème. Dans un contexte marqué par des tensions sur le marché interbancaire, elles ont entrainé une hausse des dépôts des

établissements de crédit au passif des banques centrales nationales de l'Eurosystème, et donc des revenus nets d'intérêts.

Les produits financiers ont également été majorés par la reprise partielle (à hauteur de 132 millions d'euros) de la provision constituée en 2008 pour couvrir les risques résultant d'opérations de politique monétaire engagées par des banques centrales de l'Eurosystème avec des contreparties ayant fait défaut. Cette provision s'établit ainsi, fin 2012, à 64 millions d'euros. Enfin, la Banque centrale européenne (BCE) a versé 132 millions d'euros de dividendes à la Banque de France, en baisse par rapport à 2011, la majeure partie de son résultat 2012 ayant été réservée au renforcement de sa provision générale pour risques.

L'évolution du cours des principales devises par rapport à l'euro n'a que modérément impacté le résultat de cette année et aucune moins-value latente de change n'a été enregistrée à l'arrêté des comptes.

Avec un résultat ordinaire avant impôt de 8 104 millions d'euros, après prise en compte d'une dotation de 1 850 millions d'euros au Fonds pour risques généraux (FRG) et paiement de 3 110 millions au titre de l'impôt sur les sociétés (+1 096 millions), le résultat net de l'exercice s'établit à 3 146 millions d'euros, soit une hausse de 1 576 millions par rapport à celui de 2011.

Une structure financière renforcée

En intervenant pour faire face à la crise, les banques centrales se sont exposées à un certain nombre de risques, à commencer par ceux qui sont liés à l'expansion de leur bilan. Même si elles ont fait preuve d'une grande prudence dans l'évaluation des actifs qu'elles ont acquis ou pris en garantie, la poursuite du renforcement de leur structure financière reste plus que jamais nécessaire, alors que le processus de résolution de la crise n'est pas encore achevé.

A cet égard, à fin 2012, les fonds propres de la Banque se sont établis à 11,86 milliards d'euros, en hausse de 2,23 milliards d'euros sur un an avant affectation du résultat 2012. Depuis 2007, les fonds propres de la Banque sont passés de 4 milliards d'euros à près de 12 milliards. Ce renforcement, indispensable au regard de l'accroissement du profil de risque de la Banque, notamment lié aux opérations de politique monétaire, se décompose au titre de 2012 en plusieurs éléments :

- Le fonds pour risques généraux (FRG) a été conforté à hauteur de 1,85 milliard d'euros, cette dotation le portant à 5,66 milliards d'euros. Le FRG est une ressource utilisable pour faire face à toute occurrence du risque, hors risques de change couverts par ailleurs, pour lequel le résultat courant ne permettrait pas d'assurer une couverture adéquate.
- Les autres réserves ont été dotées en affectation du résultat de 2011 pour 0,37 milliard d'euros au total.

La Banque a pu ainsi également accompagner dans de bonnes conditions le renforcement de sa participation au capital de la BCE, avec le versement de la troisième tranche de l'augmentation du capital de cette dernière pour 237 millions d'euros en décembre 2012.

Evolution maîtrisée des charges d'exploitation en 2012

Au cours de l'année 2012, la Banque de France a été, comme en 2011, fortement mobilisée pour faire face aux besoins créés par la crise financière. Ainsi, si le nombre de dossiers de surendettement déposés a légèrement baissé en 2012 (221 000) après le pic de 2011 (232 500), le nombre de dossiers traités par la Banque a dépassé 247 000, chiffre historiquement élevé. A l'échelle tant nationale qu'européenne, les fonctions de mise en œuvre de la politique monétaire et de contrôle prudentiel des établissements de crédit et des assurances ont continué de nécessiter, elles-aussi, une mobilisation accrue et un renforcement des moyens du Secrétariat général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel. Par ailleurs, la préparation du lancement de la nouvelle gamme de billets en euros a entrainé une augmentation des moyens pour le secteur de la fabrication des billets. Au total, les charges nettes à couvrir hors éléments non récurrents s'inscrivent en hausse limitée de 1,5%. Les effectifs moyens de la Banque sont stables. Plus particulièrement, au sein des charges de personnel, les salaires et traitements sont en baisse de 0,9% d'une année sur l'autre.

L'affectation du résultat sera examinée lors d'une séance ultérieure du Conseil général. Une information complète sur les comptes sera rendue publique sur le site internet de la Banque ainsi que dans le rapport annuel.

Banque de France

Service de Presse 9, rue du Colonel Driant 75049 PARIS CEDEX 01

Tél: 01 42 92 39 00 - Télécopie: 01 42 92 39 81